



Triathlon Interdépartemental 276

(Réservé uniquement aux non qualifiés aux régionaux)



Benjamins / Minimes

+

Finale Départementale des Triathlons Poussins.

(Poussinade)

Samedi 16 Juin 2018 à EU

Stade : Henri Franchet



Épreuves	Horaires	Hauteur	Perche	Long	Triple S.	Poids	Javelot	Disque	Marteau
		13h30	Confirmation des engagés et des jurys						
	14h15	Réunion de jury							
200m Haies MF - MG (0.76)	14h30	MF		BF	MG	BG			BF - MF
50m BF	14h45		BF - MF				BF	MG	
50m BG	15h00								
50m MF	15h15								
50m MG	15h30								
50m Haies BF (0.65)	15h45				MF		MF		
50m Haies BG (0.65)	16h00	MG		BG		BF		BG	
80m Haies MF (0.76)	16h15								
100m Haies MG (0.84)	16h30								
100m BF	16h40				BF	MF			
100m BG	16h50						MG	BF	BG - MG
100m MF	17h00			MG					
100m MG	17h10	BG	BG - MG						
2000m MF 3000m MG	17h20				BG	MG			
2000m marche BF - BG 3000m marche MF - MG	17h40	BF		MF			BG	MF	
1000m BF	18h00								
1000m BG	18h10								
1000m MF	18h20								
1000m MG	18h30								

Finale Départementale des Triathlons Poussins (Poussinade)	
14h15	Fin de confirmation des athlètes
	POUSSINES POUSSINS
14h40	50m 50m
	Puis Vortex Puis Longueur
	Puis Longueur Puis Vortex
17h30 / 17h45	Remises des récompenses

Ossature de base des jurys

Directeur de la Compétition	Jean-Paul MALANDAIN
Directeur de la Réunion	
Juge Arbitre Général	
Juges Arbitres Courses	
Juges Arbitres des Concours	
Secrétariat	
Chambre d'appel	
Animation	
Starters	
Chrono électrique	
Chronométrateurs manuels	

Règlements de la compétition

Rappel Quota de jury :

1 à 4 athlètes = 1 jury / 5 à 10 athlètes = 2 jurys / 11 à 15 athlètes = 3 jurys / 16 à 20 athlètes = 4 jurys / + 20 athlètes = 5 jurys

Engagements : Les engagements des athlètes et des jurys pour cette compétition se feront en ligne sur le site du CDA76 dans la rubrique « engagement » **jusqu'au mercredi 13 juin avant minuit.**

Aucun engagement ne sera accepté le jour de la compétition. Une dérogation pourra se faire avec pénalité de 10€ par engagement et par jour. La facture sera adressée aux clubs en fin de saison. (Sur décision de la CDSO 76 du 30 mars 2018)

Confirmation : Les athlètes devront confirmer leur participation à la chambre d'appel au minimum 45' avant le début de l'épreuve.

Attention : Dans un souci de respect des horaires, tout athlète qui n'aura pas confirmé sa participation ne pourra pas participer.

- Triathlon Benjamins(es) → **GÉNÉRALISTE** : une course, un saut, un lancer.
- Triathlon Minimes auront le choix entre :
 - **GÉNÉRALISTE** : une course, un saut, un lancer.
 - ou → **TECHNIQUE** : 2 concours, une course.
 - ou → **SPÉCIAL** : 1000 m ou marche, un concours, une épreuve libre (si 2^{ème} course, elle doit être inférieure ou égale à 200 m).

Règlement Technique des concours :

- **Montées de barre hauteur et Perche** : Se référer à la page 4 de ce livret.
- **Nombre d'essais** : Le nombre maximal d'essais par athlète sera de 4 sur les concours. Essais illimités en hauteur et à la perche - 3 tentatives par barre.

Attention :

- Si besoin les concours pourront être dédoublés.
- Les horaires de certaines courses et concours pourront être aménagés suivant le nombre de participants sur décision du juge arbitre.

Finale Départementale des Triathlons Poussins

Règlement

➤ Les groupes de poussins et poussines seront suivi par le même jury sur l'ensemble des épreuves.

Engagement : Les engagements des athlètes pour cette compétition se feront en ligne sur le site du CDA76 dans la rubrique « engagement » **jusqu'au mercredi 13 juin avant minuit.**

Confirmation : Les athlètes devront confirmer leur participation à la chambre d'appel dès leur arrivée.

Nombre d'essais : 3 essais maximum par athlètes.

Rappel Quota de jury :

1 à 4 athlètes = 1 jury / 5 à 10 athlètes = 2 jurys / 11 à 15 athlètes = 3 jurys / 16 à 20 athlètes = 4 jurys / + 20 athlètes = 5 jurys.